

**De la Cour à « la rue »**  
**systèmes de communication à la fin de l’Ancien Régime**

Vincent MILLIOT

**En suivant, par le biais des archives policières, le chemin emprunté par les chansons contestataires, Robert Darnton révèle l’importance des échanges oraux comme vecteurs de circulation des informations et des commentaires politiques. Mais l’oralité n’est que l’un des deux pans, aux côtés de l’écrit auquel elle reste toujours mêlée, du système d’échanges et de circulations d’informations qui irrigue Paris à la veille de la Révolution.**

**Recensé :** Robert Darnton, *Poetry and the Police. Communication Networks in Eighteenth-Century Paris*, London, England, Cambridge, Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press, 2010, 224 p., 18,94 \$.

Au-delà de l’histoire du livre, de celle de l’histoire des Lumières et de leur diffusion, R. Darnton s’intéresse de longue date à l’histoire des « systèmes » et réseaux de communication. Réfutant d’une part l’idée d’une mort du livre et de l’imprimé au temps de la révolution numérique triomphante<sup>1</sup>, il s’attache, d’autre part, à restituer à la notion assez galvaudée de « société de l’information » toute sa profondeur et son épaisseur chronologique. Dans ce nouvel ouvrage, centré sur la chasse aux chansons politiques et satiriques menée par la police de Paris, Robert Darnton revient sur l’importance des formes de communication orale dans la société semi-alphabétisée de l’Ancien Régime. Il démontre la complexité des circulations culturelles, articulées sur des supports variés qui favorisent le jeu des réinterprétations, autorisent les commentaires et diversifient les réceptions. Dans le Paris de

---

<sup>1</sup> Robert Darnton, *Apologie du livre. Demain, aujourd’hui, hier*, trad. de l’anglais, Gallimard, coll. « NRF essais », 2011, 240 p.

Louis XV, l'information circule rapidement et souplement. Darnton en tire des hypothèses stimulantes sur la nature de l'opinion publique avant la Révolution française.

### **La répression contre la satire**

L'histoire commence au printemps 1749, au lendemain du Traité d'Aix-la-Chapelle qui met un terme à la guerre de Succession d'Autriche (1740-48). La France tire peu de son engagement, à la différence de certains de ses alliés. La médiocrité de ce bilan contribue à forger une formule devenue célèbre : « faire la guerre pour le Roi de Prusse », autant dire pour rien, ou presque, sinon un déficit pour les finances royales et des hausses d'impôt pour les sujets. Pire, l'humiliation n'est pas loin, puisque Louis XV s'engage à expulser du royaume le prince Édouard, petits-fils de Jacques II Stuart, souverain catholique, détrôné par le prince protestant Guillaume d'Orange lors de la Glorieuse Révolution d'Angleterre de 1688. Depuis longtemps, victoires, défaites, disgrâces ministérielles, grands événements au sein de la famille royale, affaires politiques se mettent en chanson, mais non sans risque lorsque les propos enfreignent les limites que la censure veille à faire respecter. Il convient de ne pas porter atteinte à la majesté royale, aux bonnes mœurs, à la Religion. C'est dans ce climat favorable à l'expression d'un sourd mécontentement que la police du Châtelet arrête, début juillet 1749, François Bonis, étudiant en médecine, pour avoir récité et distribué un « abominable poème sur le roi ». Ainsi commence « l'Affaire des Quatorze », ces jeunes intellectuels, étudiants, juristes, clercs, ecclésiastiques, amateurs de vers satiriques et de ragots politiques, arrêtés pour avoir contribué à diffuser de mauvais propos. Le dossier constitué d'interrogatoires serrés, conservé aux archives de la Bastille, illustre l'application et la ténacité manifestées par la police lorsqu'il s'agit de remonter des filières et d'identifier l'auteur de mauvaises chansons, de « pièces infâmantés » ou de « faux bruits »<sup>2</sup>.

La mobilisation intense de l'appareil policier parisien est l'un des traits qui ont retenu l'attention de R. Darnton. L'embastillement de François Bonis, puis de ceux qui sont progressivement rattachés à cette affaire – quelques étudiants, des clercs issus de professions juridiques et de petits ecclésiastiques –, met en branle espions de police, inspecteurs – dont celui, célèbre, de la librairie Joseph d'Hemery, Miché de Rochebrune, commissaire au Châtelet chargé du département de la Bastille, qui signe les interrogatoires. Ils agissent sous la

---

<sup>2</sup> R. Darnton avait une première fois exploré ce dossier, "Poetry and the Police in Eighteenth-Century Paris," *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, vol. 371, Voltaire Foundation, Oxford, 1999, p. 1-22.

houlette de Nicolas Berryer, lieutenant général de police, qui reste en liaison étroite avec le comte d'Argenson, secrétaire d'État à la Guerre, ministre de Paris. Le nouvel homme fort du gouvernement royal, depuis le renvoi de Maurepas en avril 1748, profite de cette entreprise pour conforter son autorité. Cette opération de police constitue l'une des plus exceptionnelles rencontrées par R. Darnton lors de ses multiples dépouillements dans les archives de la Bastille et, apparemment, l'une des plus singulières au regard du caractère relativement anodin de son objet : quelques vers, des chansons diffusées dans un milieu assez étroit de personnes plutôt inoffensives, non pas les membres de quelque société secrète ayant juré d'abattre la monarchie. Les chansons distribuées par ce petit groupe commentent toutes l'actualité de manière critique, et se présentent comme le revers satirique de la communication officielle. Les vers en sont cinglants, les formules assassines. Le « peuple jadis si fier est devenu servile » ; le roi, « lâche dissipateur des biens de ses sujets », cherche « une gloire aisée dans l'amour et le vin » ; le sceptre roule au pied de la maîtresse royale, « cette batarde catin » ; les travers des ministres ne sont pas épargnés et, parfois, la menace inquiète : « Esclave d'un ministre et d'une femme avare, / Louis, apprends le sort que le ciel te prépare ». Assurément, on ne peut rire de tout et il est des frontières que le divertissement poético-littéraire ne peut transgresser. Il faut donc interpréter le luxe de moyens répressifs alors mis en œuvre comme la marque de l'extrême attention, voire de l'obsession policière, dont les exemples abondent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, à l'égard des rumeurs et des mauvais propos, en particulier lorsqu'ils mettent en cause la personne royale.

On peut aussi lire ces dossiers avec le but de prendre la mesure du perfectionnement des méthodes d'une bureaucratie policière tatillonne s'évertuant à contrôler l'opinion publique et les réseaux qui la nourrissent, avec un succès inégal. Car, dans ce cas, la police échoue à identifier l'auteur de l'ode sulfureuse. Et pour cause ? Les auteurs des chansons originales, qui peuvent ensuite être modifiées au gré des circulations, se trouvent assez souvent à Versailles. Robert Darnton identifie clairement le ministre disgracié Maurepas comme étant à la source de l'une des chansons incriminées. Bien plus tard, sous la Révolution, l'ancien lieutenant général de police Lenoir explique dans ses « mémoires » que l'origine de nombre de ces chansons ou de ces libelles satiriques se trouvait dans les allées du pouvoir royal, dans certains ministères et autour de puissants personnages, animateurs de factions politiques, qui les jetaient dans le public, bien au-delà des seuls cercles courtois.

De l'investigation policière, R. Darnton retient peu du travail de la police du livre au sens strict, ce département des services de la lieutenance générale, chargé de contrôler ce qui est commercialisé, la conformité de ce qui circule avec les règlements de la censure et de la communauté des Libraires, mais aussi plus généralement les rumeurs, les paroles publiques. Il cherche plutôt à mettre en lumière les canaux par lesquels circulent les discours satiriques, les chansons subversives ou critiques pendant des périodes de tensions politiques ou de mécontentement. Il reconstruit un système d'échanges de poèmes récités ou chantés, progressivement complétés, mémorisés, recopiés sur des morceaux de papiers, transmis d'un petit cercle d'amis ou de connaissances à un autre, adaptés pour coller aux timbres de chansons ordinaires, déjà largement diffusées. C'est donc l'inter-connaissance, la sociabilité amicale ou culturelle, les affinités qui jouent ici un rôle central et servent de relais pour diffuser l'information et son commentaire. À côté des circuits clandestins du livre sur lesquels R. Darnton a déjà beaucoup travaillé, et des organisations militantes et secrètes, comme celles mises en œuvre par les Jansénistes, cet ouvrage révèle un autre pan, beaucoup plus « informel », de ce système d'information et de communication d'avant-1789, oral plutôt que fondé sur les imprimés.

### **Une société de l'information dans le Paris des Lumières**

En effet, ce petit livre invite à envisager, surtout si on le met en perspective avec les travaux précédents de R. Darnton, la diversité des canaux et des supports qui permettent au public de s'approprier l'actualité dans une grande ville comme Paris. Rien ne serait plus faux que d'imaginer un peuple « muet » avant l'avènement de la société démocratique ou les déchirures révolutionnaires, une circulation de l'information politique limitée à des cercles intellectuels et sociaux étroits. Il montre, en révélant l'origine curiale des chansons satiriques, qu'il existe des voies, constamment alimentées, et des intermédiaires par lesquels « la rue » peut s'approprier cabales, rumeurs, bons mots, épigrammes venus de la cour. Depuis longtemps, la Cour et les factions nobiliaires sont reconnues comme foyers de production de pièces politiques, notamment dans les moments de crise comme la Fronde<sup>3</sup>. Mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on change d'échelle en raison des progrès notables de l'alphabétisation réalisés depuis un siècle, malgré des degrés variables de maîtrise de la lecture et de l'écriture. Ce changement provient également de la diversité croissante des supports par lesquels circule l'information, du livre à la presse périodique, de la feuille volante à l'opuscule, du livret de chanson à la

---

<sup>3</sup> Christian Jouhaud, *Mazarinades : le Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985.

gravure, de l'imprimé au manuscrit. La porosité entre l'écrit et les formes orales d'appropriation et de diffusion – on pourrait presque dire l'osmose, puisque la composition même des textes intègre des procédés mnémotechniques – démultiplie le public potentiel des pièces d'actualité. La culture orale est partout, mêlée aux pratiques de l'écrit, évidemment à l'œuvre dans les pratiques de lecture, pas seulement dans la sphère de la religion ordinaire ou au sein d'une société rurale conçue comme le conservatoire des traditions.

L'œuvre de R. Darnton démontre que la société des Lumières est déjà irriguée par un système de communication complexe et articulé, tissé d'échanges entre les supports qu'il produit : imprimés de nature diverse, manuscrits, performances orales spontanées ou organisées (théâtre). Ce système associe les circuits officiels de la diffusion de l'imprimé, avec son filtre de la censure préalable et ses marges de tolérance, mais aussi le massif souterrain, essentiel, du livre contrefait et prohibé qui pénètre dans le royaume par les réseaux de contrebande, animés par des professionnels dont certains ont pignon sur rue, à Paris, à Rouen, ou encore à Lyon. Il est alimenté par la circulation des manuscrits, que peuvent illustrer les nouvelles à la main, copiées et recopiées, largement diffusées, par le théâtre de foire et la chanson de rue. Il bruit, enfin, de ce qui est colporté de bouche à oreille et dont on retrouve la trace. Ce système repose sur des logiques variées, de l'appel du marché et du capitalisme commercial aux pratiques de sociabilité, et mêle des acteurs qui peuvent jouer dans un secteur et un autre conjointement ou concurremment : libraires et colporteurs parfois devenus « indics », auteurs en mal de reconnaissance ou déjà intégrés à la République des Lettres, représentants de la bourgeoisie des talents, étudiants, gens d'Église, aristocrates, ministres...

### **Plaisir du texte et saveurs des sons : une culture sensible du politique ?**

Délaissant une forme par trop académique, R. Darnton nous offre un ouvrage plaisant qui se lit comme une enquête policière et est susceptible d'atteindre un public assez large, grâce au talent de conteur qui est le sien. L'attention aux documents, clés de l'énigme, est sensible. Elle se distingue de la seule production de pièces justificatives qui caractérise les ouvrages universitaires. *Poetry and the Police* reproduit le texte des chansons et des poèmes distribués par les « Quatorze », assorti d'éclairages favorisant leur compréhension. Mais R. Darnton invite ses lecteurs à aller plus loin dans l'exploration d'une culture sonore et politique. Son livre est complété par un supplément électronique : une dizaine de chansons

politiques ayant circulé dans le Paris des années 1750, interprétées par la chanteuse de cabaret Hélène Delavault, accompagnée du guitariste Claude Pavy, auxquelles on peut accéder sur le site des Presses universitaires d'Harvard<sup>4</sup>.

La démarche de R. Darnton conduit donc le lecteur à entrer progressivement dans cet univers jusqu'à plonger, de manière sensible et concrète, dans le bouillonnement séditionnel qui courait les rues ou les intérieurs sous le règne de Louis XV, jusqu'à découvrir la saveur, la texture de ce bruit de fond qui modelait une opinion publique, ici essentiellement parisienne. Avant d'accéder à ce journal chanté des rues, R. Darnton nous fournit les clefs qui permettront d'en comprendre la portée, mais aussi les risques pris par ceux qui le distribuèrent. Il présente ainsi les « Quatorze », les relations qui les unissaient, leur profil sociologique et culturel. Loin d'être des opposants « professionnels », même si on compte parmi eux plusieurs ecclésiastiques en un temps où une partie du clergé parisien s'oppose à la monarchie par jansénisme, ce sont des personnages dotés d'un certain bagage, aptes à maîtriser les jeux littéraires, encore impliqués dans des formes de sociabilité juvénile (plusieurs sont étudiants) où peuvent se mêler pratiques festives, goût du risque et de la transgression. Ils se trouvent en situation de « passeurs » plus que d'initiateurs dans la production de ces vers et de ces chansons ; ils sont déjà éloignés des milieux populaires, mais pas encore insérés dans les cercles savants et dirigeants. Puis, R. Darnton rappelle le contexte politique du temps qui inspire ces chansons, qui préoccupe le public parisien, qui rend sans doute le divertissement des « Quatorze » plus inquiétant qu'anodin aux yeux des autorités. Ces chansons signalent que l'image de « Louis le Bien aimé » s'altère fortement au milieu du siècle et en détaillent finalement les motifs : une politique extérieure jugée calamiteuse, une fiscalité excessive, les frasques de la Pompadour, l'incurie ministérielle. Tout ceci facilite ensuite l'examen et la compréhension du corpus des chansons repérées et confisquées par la police. Darnton décortique les textes, leurs ressorts comiques et subversifs ; il les décode et en démontre la portée, éclairant ce qui irritait en haut lieu et motivait la police. Il s'intéresse à leur structure et au rapport entre les textes et la musique. L'originalité majeure est ici, au-delà de la compréhension intellectuelle des procédés décrits, de donner à entendre cette culture politique ordinaire, ces bruits de la rue et leur politisation.

---

<sup>4</sup> An Electronic Cabaret: Paris Street Songs, 1748-1750, sung by Hélène Delavault, a supplement to *Poetry and the Police: Communication Networks In Eighteenth-Century Paris*, by Robert Darnton.  
<http://www.hup.harvard.edu/features/darpoe/>

## Un défi pour l'historien : la redécouverte de l'oralité

Depuis un certain temps, R. Darnton plaide avec insistance en faveur d'une histoire des « systèmes de communication »<sup>5</sup>. Dans ce domaine de l'histoire sociale de la culture, plusieurs approches novatrices auxquelles Darnton a contribué se sont succédé : une histoire du livre appuyée sur une sociologie de la littérature, la prise en compte de l'importance des circulations clandestines, l'insistance sur le temps long de la communication manuscrite<sup>6</sup>. *Poetry and the Police* complète donc ces approches en s'attachant à montrer à quel point les échanges oraux constituent un vecteur essentiel de la circulation des informations et des commentaires politiques. L'essor du capitalisme marchand dans le secteur de la librairie est loin d'avoir éteint et déclassé les ressources offertes par l'oralité. L'intérêt de cette démarche est d'éviter toute lecture linéaire et téléologique de l'évolution des dispositifs de communication.

R. Darnton souligne le peu d'intérêt manifesté par les historiens pour une communication orale laissant peu de traces ou des traces déformées (par l'écrit). On peut souscrire au constat – ce type de recherches n'est pas aussi développé que l'importance de la communication orale dans la société d'Ancien Régime ne l'autoriserait – tout en relevant l'existence d'un certain nombre de pistes et de suggestions formulées avant la publication de cet ouvrage, ou dans une relative proximité, preuve d'un intérêt réel. Arlette Farge offrait déjà en 1992, avec son *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>7</sup>, une autre contribution, fondée sur l'exploitation des dossiers de la Bastille, à l'étude des propos séditieux comme à celle de la formation de l'opinion publique. R. Darnton n'en discute curieusement ni les apports ni les limites. On peut aussi évoquer la réflexion collective dirigée par Jean Quéniart, sur le *Chant, acteur de l'histoire*, restée plus confidentielle et, dans le sillage de ce chantier, nourri des enseignements de l'anthropologie culturelle, le beau travail qu'Eva Guillorel a consacré récemment aux rapports entre chansons et justice en Bretagne, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>8</sup>. La chanson bretonne de tradition orale pose certes des

---

<sup>5</sup> Robert Darnton, "Presidential Address: An Early Information Society: News and the Media in Eighteenth-Century Paris," *The American Historical Review*, February 2000.

<http://www.historycooperative.org/journals/ahr/105.1/ah000001.html>

<sup>6</sup> R. Darnton, *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1983 ; François Moureau (éd.), *De Bonne main. La communication manuscrite au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, coll. «Bibliographica», 1993.

<sup>7</sup> Arlette Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1992.

<sup>8</sup> Jean Quéniart (dir.), *Le Chant, acteur de l'histoire*, Presses universitaires de Rennes, 1999 ; Eva Guillorel, *La complainte et la plainte. Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, PUR, 2010.

problèmes méthodologiques très différents de la chanson urbaine et écrite, mais la démarche scientifique qui tend à reconsidérer l'importance de l'oralité dans la société d'Ancien Régime est commune. R. Darnton ne cite pas directement les travaux produits au cours des années 1990 par C. Grasland et Annette Keilhauer, qui s'appuient, comme il s'emploie à le faire lui-même, sur les chansonniers célèbres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais il faut les faire dialoguer, car tous formulent des hypothèses assez similaires sur le rôle des mélodies et des timbres qui facilitent la mémorisation des vers et leur dissémination au sein du public<sup>9</sup>. Cet ensemble épars, mais plutôt convergent, pourrait encore être complété par les études portant sur le théâtre au XVIII<sup>e</sup> siècle, ses publics et son organisation, qui ouvrent sur une autre forme de communication orale susceptible d'être investie par le politique<sup>10</sup>.

### **De la musique avant toute chose**

Au-delà des textes, le travail de R. Darnton confère à la musique un rôle majeur dans la circulation des avis, critiques et commentaires politiques. Les textes versifiés qui finissent couchés par écrit dans les chansonniers des amateurs et des collectionneurs – ceux de Maurepas ou de Clairambault conservés à la Bibliothèque nationale française sont restés célèbres – ou dans certains Journaux – songeons à celui du libraire parisien Hardy – ont un pouvoir de dissémination potentiellement d'autant plus fort qu'ils sont composés pour accompagner des mélodies largement connues et partagées. Structures textuelles et musicales entrent en résonance et créent des effets de sens. L'idée consistant à montrer que les formes même d'un « objet » culturel peuvent déterminer pour une part ses réceptions (idée que l'on trouve au cœur des études centrées sur la bibliographie matérielle popularisée en France par R. Chartier) rencontre ici une nouvelle sphère d'application, plutôt convaincante.

Par ailleurs, les modalités de la circulation orale bousculent les analyses qui tendraient à édifier des frontières trop étanches entre une culture politique savante et une culture politique populaire. La multiplication des variantes d'une même chanson signale à la fois le partage

---

<sup>9</sup> Claude Grasland, « Chansons et vie politique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXVII, 1990, p. 537-570 ; Claude Grasland, Annette Keilhauer, « La rage de collection. Conditions, enjeux et significations de la formation des grands chansonniers satiriques et historiques à Paris au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (1710-1750) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2000/3 (juillet-septembre), 47-3, p. 458-486 ; A. Keilhauer, *Das französische Chanson im späten Ancien Régime. Strukturen, Verbreitungswege und gesellschaftliche Praxis einer populären Literaturform*, Hildesheim, Georg-Olms-Verlag, Reihe Musikwissenschaftliche Publikationen, 1998.

<sup>10</sup> Jeffrey S. Ravel, *The Contested Parterre: Public Theater and French Political Culture, 1680-1791*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1999 et « Le théâtre et ses publics : pratiques et représentations du parterre à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3/2002 (n°49-3), p. 89-118.



d'un répertoire musical, comique et critique, comme la diversité des réceptions possibles. La chanson politique devient, selon la formule heureuse de l'auteur, une « sorte de journal chanté », susceptible de lectures différenciées. Composées dans les milieux courtois, ces chansons satiriques connaissent une large diffusion et sont susceptibles de réinterprétations multiples dans des contextes qui peuvent aller de la sphère amicale à la sphère familiale, du salon à la rue ou au cabaret. Paradoxalement, ce que la police saisit comme étant les « mots de la rue », les chansons des places publiques naît pour une part à Versailles. Toutefois, R. Darnton doit reconnaître que l'étude de la diffusion descendante des vers séditieux butte sur une difficulté : les « Quatorze », pris dans les filets de la police, appartiennent au monde des étudiants du Quartier Latin et des petits ecclésiastiques, un monde lettré assez étroit, passé maître dans les techniques de mémorisation. Si les factions nobiliaires, courtisanes, ministérielles semblent bien avoir un rôle de « source » dans l'animation des circuits de la communication politique orale, si des personnages comme les « Quatorze » assument une fonction plausible « d'intermédiaires socio-culturels », les interprétations et les réceptions ordinaires restent toujours malaisées à appréhender. Et ce sont les contours sociaux de l'opinion publique qui s'avèrent alors évanescents.

### **Une opinion émancipée**

Quel est l'impact réel de la diffusion de ces chansons au sein du public ? Les inquiétudes qui se manifestent au sein des sphères gouvernementales et l'action vigoureuse de la police parisienne accréditent l'idée que « le » public ne constitue pas une force inerte, qu'il convient d'en contenir les humeurs ou, à l'inverse, de les influencer. Désabusé, l'ancien lieutenant de police Lenoir note dans ses « mémoires » qu'à la veille de la Révolution, les efforts de son administration pour provoquer des réactions favorables à la monarchie à l'occasion de certaines manifestations produisent peu d'effet, comme si l'opinion avait gagné en autonomie. Le témoignage – tardif – de Lenoir montre aussi que l'action des autorités vis-à-vis de l'opinion n'est pas seulement répressive. R. Darnton tire de ce dossier, précisément situé au milieu du siècle, la conviction que la sphère publique et l'opinion publique sont constituées bien avant que les philosophes des Lumières ne les conceptualisent et ne leur confèrent un poids politique et une autonomie reconnue dans la France pré-révolutionnaire. Cette sphère repose moins sur la confrontation organisée d'arguments rationnels que sur un système d'échanges et de circulations d'informations, assez souple, intégré dans des réseaux de sociabilité divers, pas forcément institutionnalisés, parfois très marqués par de simples

liens interpersonnels. La portée des messages, les réceptions varient ensuite selon l'actualité, les milieux sociaux, les contextes de diffusion et d'interprétation.

En se démarquant des analyses de Michel Foucault ou de Jürgen Habermas, véritablement discutées et non simplement rituellement invoquées, R. Darnton ne se contente pas de faire l'apologie des approches empiriques, attentives aux pratiques, à la matérialité de l'archive, par contraste avec les analyses de discours ou les tentations trop théoriciennes<sup>11</sup>. Il offre aussi un moyen de réconcilier les réflexions des dix-huitiémistes avec les travaux qui portent, par exemple, sur la période des conflits politico-religieux de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ou encore ceux des spécialistes de la Fronde, qui tous constatent l'existence de formes de débat public, articulées à la diffusion d'objets – libelles imprimés, feuilles volantes, images, manuscrits, chansons – sans qu'ils ne théorisent explicitement la catégorie d'opinion publique. S'efforcer de reconstituer des « systèmes de communication », faisant une large part aux formes de communication orale, dans des contextes technologiques, socio-politiques, culturels et économiques différents, revêt un évident intérêt heuristique.

C'est là que réside l'un des apports de cet ouvrage, peut-être davantage que dans l'hypothèse faisant de ces chansons, comme nombre de pamphlets de la littérature pornographico-politique diffusés sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, un élément de la désacralisation de la personne royale. R. Darnton précise bien que les « Quatorze » ne poursuivaient aucun objectif révolutionnaire avant la lettre et que rien dans leur activité ressentie comme subversive en 1749 « n'annonçait » 1789. Il souligne aussi les différences qualitatives qui existent dans le fonctionnement de la sphère publique entre le milieu du siècle et la période pré-révolutionnaire, aussi vives que soient les critiques formulées au sortir de la guerre de Succession d'Autriche à l'encontre de la politique royale. Mais il avance néanmoins l'idée que la diffusion, multipliée, finalement insaisissable, de ces chansons a pu contribuer à la sédimentation d'une mémoire collective critique, terreau d'une attaque plus radicale à la veille de 1789 et au-delà. La proposition, séduisante, mais peut être insuffisamment enracinée socialement, peut être discutée. En revanche, en insistant sur le caractère labile des réseaux et

---

<sup>11</sup> Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971 ; Jürgen Habermas, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993, voir aussi les éléments du débat synthétisé par Stéphane Van Damme, « Farewell Habermas ? Deux décennies d'études sur l'espace public », Les Dossiers du Grihl [En ligne], Les dossiers de Stéphane Van Damme, Historiographie et méthodologie, mis en ligne le 28 juin 2007 ; <http://dossiersgrihl.revues.org/682> ; DOI: 10.4000/dossiersgrihl.682.

système de communication, en mettant l'accent sur l'importance de l'oralité trois siècles après la « révolution de l'imprimé », et sur ses combinaisons avec l'écrit, R. Darnton nous suggère fortement de considérer sous un jour plus complexe les formes de la culture politique et leur transformation dans la France moderne, en faisant une large part à la diversité des pratiques sociales qui donnent un sens à cette culture.

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 25 mai 2012.

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)